Clinique St Pierre
OTTIGNIES

RÈGLEMENT D'ORDRE D'INTÉRIEUR

RESPECT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET INDIVIDUELLE

Cette hospitalisation est la vôtre, elle s'appuie sur votre participation aux soins, le respect de soi et des autres. Vous rencontrerez d'autres personnes en difficulté, l'entraide est une valeur à soutenir mais elle a ses limites.

Chacun doit pouvoir trouver dans sa chambre calme et repos. Elle est votre espace privé. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas rentrer dans une autre chambre que la vôtre, de limiter vos visites.

Les locaux communautaires sont mis à votre disposition. Ils permettent rencontres et discussions, prenez-en soin.

ORGANISATION DU SERVICE

Afin de veiller au sommeil de chacun·e, le calme est demandé dès 21h30. Le couvre-feu est au plus tard en semaine à 23h30 et les vendredis et samedis à 00h30.

Les médicaments sont délivrés au bureau soignant avant chaque repas. Ceux du soir sont donnés de 21h30 à 23h en semaine et à 23h30 au plus tard les vendredis et samedis. Il vous sera demandé de décliner votre identité à chaque prise de médicaments.

Les repas sont servis à 8h, 12h30 et 18h et se prennent à la salle à manger.

RÉUNIONS DE GROUPE

Le carrefour est notre réunion communautaire. La présence de tous·tes y est exigée (lundi à 11h). Le groupe assuétudes est notre réunion dédiée à tout patient venant avec une addiction aux médicaments, drogues ou alcool. Elle a lieu une fois par semaine, veuillez vous référer au tableau du planning. La présence des personnes concernées est obligatoire.

VOTRE PRÉSENCE DANS LE SERVICE EST INDISPENSABLE

Les heures de sortie autorisées sont l'après-midi de 14h à 18h et convenues individuellement avec un membre de l'équipe qui vous ouvrira la porte. Les sorties de patient·e·s en groupe se font dans le cadre des soins collectifs.

Cependant, si un rendez-vous est fixé avec un·e soignant·e, il reste prioritaire sur toute sortie.

Trois régimes de sortie sont possibles dans notre service, en lien avec votre projet thérapeutique, vous êtes soit :

Sortie libre	Vous pouvez sortir seul·e durant les heures autorisées.
Sortie accompagnée	Vous pouvez sortir accompagné·e d'un·e membre de votre entourage (ou du personnel soignant) durant les heures autorisées.
Sortie interdite	Vous ne pouvez pas sortir du service.

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

- Il est possible de recevoir des communications de 8h à 9h, de 12h à 13h, de 18h à 19h, via la ligne prévue à cet effet - 010 437 769.
- Les patients peuvent appeler : de 9h à 9h15, de 11h45 à 12h, de 13h à 13h15, 17h45 à 18h, 19h à 19h15, via la ligne du bureau infirmier (les appels sont facturés).
- L'usage du GSM et de l'ordinateur est autorisé mais ils doivent être fermés au couvre-feu.

- Les visites (2 personnes par jour) sont autorisées en semaine de 14h à 16h et de 18 à 19h45. Les week-ends et les jours fériés, elles sont autorisées de 14h à 19h45.
- Le présent ROI s'applique à vos visiteurs également. Si vous souhaitez limiter vos visites, nous vous invitons à le communiquer à vos proches.
- Les week-ends : en fonction de votre projet thérapeutique et avec l'accord de votre médecin et de l'équipe, des sorties en journée peuvent se faire le samedi et/ou le dimanche de 9h à 20h ou le week-end du samedi 14h au dimanche 20h (maximum).
- Le recours à la contention n'est possible que lorsque nous sommes face à une situation qualifiée « d'assistance à personne en danger » et ce pour une durée limitée au strict minimum. Autrement, il peut vous être demandé de nous laisser accéder, pour des raisons de sécurité, à la visualisation de vos effets personnels et ce en votre présence.
- Soyez prudent·e avec votre argent et vos objets de valeur. Ne gardez que ce qui vous est nécessaire. Demandez la clé de votre armoire. Au besoin, un coffre est à votre disposition dans la clinique.
- Aux fumeurs, un local est mis à votre disposition et réservé aux seuls patients hospitalisés. Nous vous conseillons aussi le jardin en journée. Une aide à l'arrêt du tabac est possible.
- Un acompte vous sera demandé dans le courant de votre hospitalisation.
- Pour faciliter le travail de notre technicien·ne de surface, ayez l'amabilité de plier les chaises de la salle à manger le soir, et de ranger la vaisselle.

Comme toute structure de soins, l'hôpital dispose d'un service de médiation.

010 436 716 ou *mediation@cspo.be*.

Un accès à un accompagnateur spirituel est possible, signalez-le-nous si vous le souhaitez.

QUELQUES « INTERDITS »

- Toute forme de violence
- S'introduire dans une chambre autre que la sienne
- Les vols
- Le non-respect de la vie privée des autres patients (pas de photos, films...)
- Les gestes sexualisés entre les patients
- Introduire et consommer de l'alcool, des médicaments (autres que ceux prescrits), des drogues
- Les jeux et prêts d'argent
- Nous ne souhaitons pas que vous utilisiez votre voiture.
- Les appareils à résistance chauffante (sauf sèche-cheveux…).
- En cas d'oubli d'effets personnels après votre séjour vous serez avertis, ils seront gardés 15jours. Passé ce délai ils seront éliminé.

Nous ne souhaitons pas que vous utilisiez votre voiture.

CONTACT

SERVICE DE PSYCHIATRIE

Hospitalisation- 010 437 277
Pour joindre un patient- 010 437 769
Secrétariat - 010 437 263
secretariat.psychiatrie@cspo.be

Clinique St Pierre
OTTIGNIES

CLINIQUE SAINT-PIERRE
Avenue Reine Fabiola, 9
1340 OTTIGNIES
010 437 211
www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk
Huni

PSYC-COMM-0003/07.25